

DECLARATION DU GROUPE SOCIALISTE SUR GAZA

8 janvier 2009

Le Groupe

1. Exprime sa plus profonde indignation face aux violences dans la bande de Gaza, aux conséquences de l'usage disproportionné de la force par l'armée israélienne et à l'escalade militaire à l'origine de centaines de victimes, pour la plupart civiles, y compris de nombreux enfants. Déploie profondément que des civils et des installations des Nations Unies aient été frappés. Appelle Israël à respecter ses obligations en matière de droit international et de droit humanitaire international et à permettre à la presse internationale de suivre les événements sur le terrain. Appelle le Hamas à cesser les tirs de roquettes et à prendre ses propres responsabilités, en s'engageant dans un processus politique visant à restaurer le dialogue inter-palestinien et à contribuer au processus de négociations en cours.

2. Appelle à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel. Le cessez-le-feu, qui devra englober le retrait des territoires réoccupés ces derniers jours et une trêve négociée, devra être garanti par un mécanisme établi par la communauté internationale. Ceci devra prévoir le déploiement d'une force multinationale le long des frontières de la bande de Gaza, incluant des pays arabes et musulmans. Invite l'Union Européenne à appuyer tout accord atteint par le Conseil de Sécurité des Nations Unies.

3. Demande avec force aux autorités israéliennes de permettre que les vivres, l'aide médicale d'urgence et le carburant soient délivrés à la bande de Gaza par l'ouverture des points de passage, et la levée du blocus. L'annonce de l'ouverture d'un couloir humanitaire à Rafah est une première étape à mettre en place d'urgence. Appelle les institutions de l'Union Européenne et autres donateurs, à fournir une aide adéquate face aux besoins croissants, en coopération avec les Nations Unies et les ONG, et demande à Israël de ne pas compromettre cet effort humanitaire essentiel. Cette aide devra contribuer à la reprise graduelle de l'économie de base dans la bande de Gaza, et à la restauration de conditions de vie décentes pour les palestiniens, en particulier les jeunes.

4. Considère que la reprise immédiate du "Agreement on Movement and Access" (AMA) et des "Agreed Principles for Rafah Crossing" (APRC) conclus en septembre 2005 par l'Egypte, Israël et l'Autorité palestinienne après le désengagement unilatéral israélien de la bande de Gaza doit être garantie sans restrictions. L'Union Européenne pourrait apporter une contribution essentielle à cette fin, en relançant sa mission de monitoring à Rafah.

5. Réaffirme qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit israélo-palestinien et considère que le temps est venu pour un accord de paix durable et complet sur base des négociations conduites à ce jour par les deux parties. Une conférence internationale promue par le Quartette et avec la participation de tous les acteurs régionaux, sur base du précédent accord conclu entre israéliens et palestiniens, pourrait contribuer à atteindre cet objectif. Considère que des efforts renouvelés pour la réconciliation inter-palestinienne sont une étape essentielle.

6. Insiste à nouveau sur la fait que tout rehaussement des relations politiques entre l'Union Européenne et Israël doit être strictement conditionné par le respect du droit humanitaire international, par un réel engagement en faveur d'un établissement complet de la paix, par la fin de la crise humanitaire à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés, et par le respect d'une mise en place complète de l'accord d'association intérimaire EC - PLO. Aussi longtemps

que la situation demeure aussi critique, le Groupe Socialiste maintiendra sa position négative concernant le vote par le Parlement Européen de l'avis conforme sur une participation accrue d'Israël aux programmes CE.

7. Est préoccupé par les sérieuses conséquences de la résurgence du conflit dans la vie quotidienne des citoyens de la région et sur les espoirs d'une paix durable dans l'ensemble du Moyen Orient. Souligne le risque de mettre à mal la compréhension mutuelle et le dialogue entre toutes les communautés en Europe.

8. Appelle urgemment à un rôle politique renforcé et uni de l'union Européenne comme ce fut le cas lors de la crise du Liban en 2006 et lors de la récente crise entre la Géorgie et la Russie. Dans le cadre de son action, l'UE doit saisir l'occasion de coopérer avec la nouvelle administration des Etats-Unis afin de mettre un terme au conflit grâce à un accord basé sur la solution de deux Etats, donnant aux israéliens et aux palestiniens la possibilité de vivre côte à côte en paix et en sécurité. Ceci contribuera grandement à l'objectif d'une nouvelle et pacifique structure régionale de sécurité au Moyen Orient.

9. Invite activement ses Membres à promouvoir une campagne politique adressée à l'opinion publique européenne, en coopération avec les partis socialistes européens et les autres mouvements progressistes et ONG, basée sur un vigoureux appel pour la paix au Moyen Orient.